

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit juillet le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE ANNE SUR VILAINE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GAUDICHON Jean-Michel, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juillet 2017

Présents : M. GAUDICHON Jean-Michel, Maire, Mmes : COGREL Chrystèle, ESNAULT Marie-Christine, FEREOL Denise, HAMON Marie-Christine, HOUSSAIS Isabelle, MIOSSEC Catherine, MM : GUIBERT Gaëtan, LEGENDRE Robert, LERAT Thierry, POULAIN Christian

Excusé(es) ayant donné procuration : Mme RIFFAULT Katia à M. GAUDICHON Jean-Michel, M. HAMON Jean-Pierre à M. LERAT Thierry

Excusé : M. GAUVIN Yannick

Absent : M. DOLO Michel

A été nommée secrétaire : Mme COGREL Chrystèle

➤ APPROBATION COMPTE RENDU

Le compte rendu de séances du Conseil Municipal du 16 juin est approuvé à l'unanimité.

➤ DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux la nécessité de revoir le budget commerces car le budget primitif prévoyait la mise en place d'une simple climatisation dans le magasin de la boulangerie. Or après étude, il s'avère qu'une aération est nécessaire aussi au niveau du fournil.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la décision modificative n° 1 suivante pour le budget commerces :

F - R	758 - produits divers de gestion courante	+2000
F - D	023 - Virement à la section d'investissement	+2000
I-R	021 - Virement de la section de fonctionnement	+2000
I-D	2132 - Immeubles de rapport	+2000

➤ VENTE ANCIEN COMPTOIR SALLE DES FETES

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de mettre en vente l'ancien comptoir de la salle des fêtes au prix de 30 €.

➤ TARIF CANTINE

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de fixer les tarifs 2017-2018 pour la cantine scolaire. Il explique que l'école de Sainte-Anne sera à partir de la rentrée 2017 en regroupement pédagogique avec l'école privée de Langon.

Il propose d'aligner le tarif de la cantine sur celui de la cantine de Langon, soit 3.40€ le repas. Cependant, le déficit de la cantine étant en constante hausse (17 951.04€ en 2017), il propose de compenser la perte de recettes en s'alignant aussi sur le menu de la cantine de Langon, soit un menu sans aucun produit bio ou labellisé.

Mme COLLIN-MIOSSEC exprime son regret de voir la qualité des menus de la cantine baisser. Le Maire partage ce regret mais l'état des finances actuelles ne permet pas de faire autrement pour le moment. Par ailleurs ce choix serait acté seulement pour un an, puisqu'une consultation aura lieu courant 2018 pour choisir un fournisseur de repas scolaire conjointement avec la mairie de Langon. Monsieur le Maire expose son souhait de pouvoir revenir à un menu de meilleure qualité à la rentrée 2018.

Après en avoir délibéré, et malgré une voix contre, le Conseil Municipal fixe le tarif du repas simple (entrée, plat, dessert, pain) à 3,40€.

TARIF CANTINE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité qu'un enfant qui déjeune à la cantine sans avoir été préalablement inscrit (y compris les retours après maladie non signalé 24 heures à l'avance), sera admis à titre tout à fait exceptionnel, et son repas sera majoré et facturé au coût réel soit 5,34 €.

TARIF GARDERIE

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité les tarifs suivants :

- 0.28€ le 1/4h, soit 0.56€ la 1/2h
- Demi-forfait mensuel 12.25€ (pour une utilisation comprise 12h et 22h30 par mois)
- Forfait mensuel 25.50€ (plus de 23h d'utilisation)
- 2,15 € supplémentaire par enfant à chaque retard
- Gratuité pour le 3^e enfant inscrit

Ce qui donne les coûts facturés suivant

Heure d'arrivée ou de départ	Tarif global
Entre 7h-7h15	1,99 €
Entre 7h15-7h45	1,68 €
Entre 7h45-8h15	1,12 €
Entre 8h15-8h45	0,56 €
Entre 16h55-17h30	0,56 €
Tranche 17h30-18h	1,12 €
Entre 18h-18h30	1,68 €
Entre 18h30-18h45	1,99 €

TARIF SALLES MUNICIPALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

SALLE DES FETES	
la demi-journée	120€
la journée sans cuisine	210€
la journée avec cuisine	300€
deux journées avec cuisine	450€
demi-journée de préparation	50€
une journée cuisine seule	90€
forfait nettoyage salle et cuisine	150€
forfait nettoyage salle seule	80€
caution (encaissée et rendue sous 15 jours)	1 000€
sono et écran	60€
SALLE ASSOCIATIVE	50€

Les réductions suivantes seront appliquées :

-30% pour les habitants de Ste Anne (redevable de la taxe d'habitation)

-50% du lundi au jeudi

Associations de Sainte-Anne sur Vilaine : - utilisation gratuite de la salle associative

- une gratuité par an pour la salle des fêtes

Si l'état des lieux de sortie fait apparaître des problèmes de nettoyage, une facturation de 20€/heure sera appliquée.

ACHAT PARCELLE ZV72

Lors de la réunion du 12 décembre 2016, le Conseil Municipal proposait d'acquérir la parcelle ZV72 au prix estimé par les Domaines, c'est à dire 18 000€ le m². Par un courrier en date du 20 juin, les propriétaires du terrain ont refusé l'offre.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte d'augmenter le prix proposé par les Domaines de 10%, soit 19 800€. Les frais de notaire et, si besoin, de géomètre seront à la charge de la Commune. Le Conseil Municipal délègue Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

MODIFICATION DELIBERATION 10-2017 RELATIVE AUX SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accorde les subventions suivantes, pour l'année 2017 :

Association	Subvention
ACCA	150 €
Anciens combattants STE ANNE SUR VILAINE	50 €
APPEL Ecole Saint Gabriel (10€ par enfants participant aux sorties scolaires)	
ASSA STE ANNE SUR VILAINE	1001.51 €
Association veuves et veufs	50 €
Association vivre autrement ST SÚLPICE DES LANDES	100 €
Atelier Pêche et Nature STE ANNE SUR VILAINE	300 €
Chorus	50 €
Club détente et loisirs du 3ème Age	400 €
Evasion par le livre	1300 €
HETRE Association amis des soins palliatifs BAIN DE BRETAGNE	150 €
Le temps de vivre Hôpital de GRAND FOUGERAY	100 €
Les amis de la chapelle d'Auvers STE ANNE SUR S/VILAINE	50 €
PANISOL BAIN DE BRETAGNE	50 €
Sport et détente STE ANNE SUR VILAINE	200 €

INFORMATIONS

Décisions du maire :

- Filtres VMC salle polyvalente : 1 009,20€TTC
- Pose de filets anti-pigeons à l'Eglise : 2 507,52€

Prochains conseils :

- Vendredi 22 septembre
- Vendredi 20 octobre
- Vendredi 17 novembre
- Jeudi 14 décembre

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Michel GAUDICHON

